L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 10 JANVIER 1889.

Théâtre de l'Opera.

FREISCHUTZ.—ROBIN DES BOIS, *opéra en 4 acte de Weber, récits d'Hector Berlioz.*

Le Freischütz sera repris aujourd'hui, nous aimons à penser que cette œuvre aussi ouvrira une nouvelle série de représentations brillantes et sous le rapport de l'exécution et sous celui des recettes. Elle est justement rangée parmi les ouvrages classiques de haut vol, elle a, pour ainsi dire, ouvert la voie que devait si puissamment élargir, dans *Robert le Diable*, Meyerbeer le chdiscipile, l'ami et l'admirateur de Weber.

Si ce dernier n'ont pas été enlevé jenne encore à l'art aur lequel il avait déjà jeté tant d'éclat, dans des compositions diverses, il est indubitable qu'il aurait été le créateur de drames lyriques, hors de pair.

Le Freischütz—Robin des Bois, pour mieux être compris était une manifestation du génie, et de l'étranseté dans le génie.

Presque partout ce sont là des pages ne ressemblant à aucune autre, laissant une impression intense, profonde et dont la couleur frappe encore, après 64 ans d'existence.

Ces quatre actes n'ont, à vrai dire, jamais disparu du répertoire; en France, en Allemagne, ils y reparaissent périodiquement ; et partout, et toujours on les salue comme une superbe émanation du talent.

Tous les soins ont été donnés ici à la reprise de ce grand opéra, dont les rôles principaux sont confiés à MM. Berger, Plain ; à Mues Schwéyer-Lemaitre et Vandric Flachat.

Nous n'avons pas besoin de dire que la partie symphonique et la partie chorale en ont une vaste importance et que, sur toutes deux, on s'est livré à un travail sérieux. Orchestre et chœurs sont là en vive lumière; ils ne négligeront rien pour s'y produire avec honneur.

On peut ainsi ranger *Robin des Bois* parmi les pièces à spectacle.

La Gorge du Loup, les Apparitions, la Chasse Infernale, la Fonte des balles enchantées, tout cela a son effet scénique.

L'administration a aussi fait brosser, pour cette reprise, un décor, que M. Dressel a complètement refait, nous dit-on.

Nous engageons ceux qui se proposent d'y assister, de s'y rendre à l'heure indiquée sur le programme ; l'ouverture est, en effet, une des pages dominantes de la partition. Ne pas manquer, non plus, le chœur si alerte, si coloré des chasseurs et qui vraisemblablement sera bissé.

Les récits du *Freischütz*, nous l'avons déjà dit, ont été écrits par Berlioz ; c'est la plus éloquente recommandation que nous en puissions faire.

Samedi, *Rigoletto*, l'une des œuvres où Verdi s'est surpassé.

On y entendra Mlle Hervey, Mme Vandiric-Flachat, MM. Lafarge, Claverie et Feitlinger.

Théâtre St. Charles.

L'affiche du St. Charles change aujourd'hui ; la comédie-drame *Narrow Escape* prendra la place de *Unknown*. Tous les artistes principaux de la troupe y paraissent et M. John A. Stevens y tient l'un des rôles les plus vantés de son répertoire.

Quand nous écrivons que *Unknown* disparaît aujourd'hui du programme, nous ne sommes qu'à moitié exact, ajoutons que ce drame sera le spectacle de la Matinée.

Cette dernière représentation vaudra, comme les quatre précédentes, un succès accentué à M. Stevens, dont l'engagement laissera ici une flatteuse impression. C'est un artiste de conscience et de talent.

A dimanche, Mlle Marie Prescott et M. R. D. McLean dans la tragédie : *Virginius*, croyonz nous.

Académie de Musique.

Soirée bien intéressante aujourd'hui à l'Académie de Musique où Mlle Effie Ellsler paraîtra dans deux ouvrages : *Household Fairy* et *Récpsake*. Ces deux ouvrages rempliront les trois jours qui lui restent à nous donner. On nous dit et nous lisons que là surtout ressortent les qualités de tempérament, les qualités artistiques qui la distinguent et qui en font une personnalité sur la scène américaine.

Mlle Effie Ellsler, fille de comédiens, une enfant de la balle, comme on dit, dans les coulisses, a parcouru tous les genres au théâtre, et en tous elle est arrivée à des interprétations satisfaisantes. Dans plusieurs de ses rôles elle se distingue plus particulièrement, mais elle est de ces artistes auxquels on peut confier à peu près toutes les responsabilité avec l'assurance qu'elle sera à la hauteur de chacune de celles-ci.

Attendez vous aujourd'hui à une soirée charmante, à une grande diversité d'effets.

Grand Opera House.

C'est toujours *Our Frits* qui est sur l'affiche et nul ne s'en plaindra. Ce rôle est, en effet, comme le domaine, comme le monopole de M. J. K. Emmet. Il s'y montre comédien d'esprit, de sentiment ; il y touche, il égare son auditoire. Des scènes sont là vraiment prises sur le vif, entr'autres celle de la berceuse de première acte, jouée et chantée ; et celle du dernier acte—jouée et tambourinée avec verve, avec un naturel émouvant que rendent plus attachante encore les intelligents bambins qui y figurent et suivent très spirituellement, très allégrement la leçon du maître.

L'engagement de M. Emmet prendra fin samedi.

Dimanche, une comédie nouvelle : *Nancy & Co.*, par la troupe Arthur Behan.

Musée-Théâtre.

Toujours grande diversité de spectacles sur les deux scènes et au Curio Hall. Les représentations ont lieu de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Athenee Louisianais.

Concours littéraire de 1889

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrence, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto *et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité a nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes de ceux dont les manuscrits auront mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LE VRAI DANS L'ART ET LA LITTÉRATURE.

Pour les hommes :

ULLOA, LALLY, O'REILLY : LEUR RÔLE DANS L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE ; ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DU PAYS A LEUR ÉPOQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire,

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 2346.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1889
—Indications : Pour la Louisiane : Beau temps ; plus chaud ; vents variables.

Température du 9 janvier 1889.
Thermomètres E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	42	6
Midi.....	46	8
3 P. M.....	50	10
6 P. M.....	48	9

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John B. Lutzenbacher, Jr., à Mlle Marie E. Perret.
Morris Stern à Mlle Jettie Hochstein.
Harry Parker à Mlle Mary Davis.
Anthony Moore à Mlle Mary J. Newman.

Naissances.

Mme Chas. A. Green, une fille.
Mme Bertrand Duffourg, une fille.
Mme J. F. Hollmers, Jr., une fille.
Mme Andrew G. Johnson, un garçon.
Mme Frederick L. Manley, un garçon.
Mme Alfred L. Rousseau, un garçon.
Mme François Lesage, un garçon.

Décès.

Leon Mayer, 64 ans, 322 rue St Claude.
Chas. Gallatin, 72 ans, 161 rue Marigny.
Ernestine Fardell, 2 mois, 257 rue Dryades.
Mme Elizabeth Bertoniere, 45 ans, Pont de la Métairie.
Thos. Johnson, 28 ans, 453 rue Tchoupitoulas.
Eloise Henry, 18 jours, 73 rue Adèle.
Mlle Agnes Sullivan, 23 ans, 98 rue Espagne.
Wm. Akkermann, 16 ans, 239, rue Locust.
Ezekiel Felder, 18 ans, 450 rue Thalie.
Robt. Rhodes, 1½ mois.
Mme Lucy B. Seeley, Memphis,)
Donatien Augustin, 54 ans, rue Mazique.
Les nouveaux cas en vanta de diphthérie ont été rapportés au Bureau de Santé : un au coin des rues Rampart et Desiondes; un au No 130 rue Union, un au coin des rues Peters et Flood; un au No 58 rue Dauphine, et un au No 240 rue Dryades.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

H. Tio et als à Alfred Maspéro, deux terrains bornés par les rues Bourgogne, Bourbon, Kerlerec et Dauphine, $2,725.

J. J. Williams à J. Watermeier, un terrain borné par les rues Magasins, Camp, Octavie et Joseph, $2300.

P. Lipari à C. et S. Ruello, un terrain borné par les rues Urselines, Bourbon, Royal et Hôpital, $1,800.

Mme D. A. Philips et A. V. Philips à Edgar Van Benthuysen, deux terrains bornés par les rues St. Charles, Washington, Coney et Carondelet, $8,000.

Succession de M. et Mme C. Piepenbring à Henri Geides, un terrain borné par les rues North-Peters, Decatur, Mandeville et Espagne, $1,075.

Mlle A. E. Siringer à Mme Marie Karstendick, un terrain borné par les rues Julie, Cypress, Roman et Derbigny, $125.

P. X. Glaser à Mme James Ginart, un terrain borné par les rues Royale, Montégut, Clouet et Chartres, $2,100.

David Singer Jr. à Frédérick Gasling, un terrain borné par les rues Troisième, Chippewa Quatrième et Annonciation, $700.

H. Tio et als à Henri Larquie un terrain borné par les rues Bourbon, Bourgogne, Kerlerec et Dauphine $690.

B. A. Woodmansee à Mme Barbara, Ulrich, un terrain borné par les rues Lyon, Tchoupitoulas, Jersey et Upperline $500.

P. Lestelle à Mlle M. Auguste, un terrain borné par les rues Union, Robertson Français et Villeré $150.

Cour de District.—H. Malery contre le steamer Dacotah, pour gages et passage.

Cour Civile.—H. et B. Beer contre H. A. Silberberg, pour $111.50.

Sophie Roth contre Thos. Clavin pour obtenir le divorce.

Eliza Rand contre Peter Yung pour $110.

Thos. Nugent contre Bill Henry pour $265.

Cour criminelle.—Section A—Jack Harris, voies de fait, ordonnance de non-lieu.

Henry Pittman, port d'armes cachées, $5 ou 5 jours.

Sullivan et James Stewart, larcin, 2 mois.

Walter O'Meallie, attaque, 5 jours.

John Williams, larcin, 3 mois.

John Powell, attaque, $2.50 ou 5 jours.

Section B.

Edward Clegget, Jos. Godsey, Ch. Hartman, larcin, et M. Coleman, vol, accusations retirées.

Travaux publics.—Les prisonniers ayant fini de nettoyer les rues des 6me et 7me wards ont commencé, hier matin, à creuser les ruisseaux de la rue Valence.

Le commissaire Leche a écrit au président du comité de drainage, M. Dunbar, pour l'informer que tous les habitants du quartier borné par les rues Baronne, Marengo, Toledano et le canal Claiborne sont bloqués par l'eau mais que temps et argent seront perdus tant que l'on fera les réparations nécessaires sans mettre en fourrière les animaux errants qui détruisent tout dans ce quartier.

Voleurs de chevaux.—Le capitaine Donnelly ayant aperçu mardi soir, en faisant sa tournée, deux enfants, Peter Finney et Manning Harrison, en train de voler un cheval appartenant à M. L. C. Brunet et mis un piquet au coin des rues Claiborne et des Champs-Elysées, s'est approché d'eux et les a emmenés.

Explosion—Hier matin à 9 h. 30, M. James Reese qui faisait chez lui, rue Dryades No 385, certaine préparation avec de la poudre de chasse s'est brûlé la figure, une étincelle ayant mis le feu à la poudre.

Arrêté.—On a arrêté, mardi soir, au coin des rues Franklin et Douane, un nommé Fran Wells, recherché pour vol et meurtre par les autorités de Memphis, Tenn., depuis le mois de décembre 1887.

Mort subite.—Hier matin à 10 heures 30, un jeune homme de 27 ans, Wm. Jones qui travaillait à l'entrepôt de la La. Electric Light Co. est mort subitement.

Accident.—Hier à 11 h. 30, un nommé John Hoey, habitant Avenue Carrollton, près du quai, en passant en *jumper* coin des rues Dryades et Valence, a heurté un chariot conduit par un nommé F. Schwartz et a été projeté sur le sol. Il s'est fracturé deux côtes du côté gauche et a reçu des lésions internes.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'assemble à 7 heures précises sous la présidence du Maître Shakespeare. 17 membres répondent à l'appel, et le secrétaire donne lecture du message du maire, ainsi conçu :

Mairie de la Nlle-Orléans,
Hôtel de Ville, 9 janvier 1889.

Au Conseil :

1. Le rapport du trésorier pour la semaine finissant le 5 janvier 1889.

2. Communication du département de police et des édifices publics informant le Conseil des ordres donnés à la Louisiana Electric Ligth Co, relativement à l'érection de nouvelles lampes conformément à l'ordonnance No 3,336 C. S., et incluant le rapport hebdomadaire du département et soumettant à la confirmation du Conseil la nomination de A. S. Perkins comme commissaire de la Cour Criminelle.

3. Pétition de MM. Wackerbarth & Joseph, pour obtenir l'autorisation d'établir une machine à vapeur.

4. Pétition de la Wood Sectional Dock Co., qui demande à être payée.

5. Communication de W. B. Stansbury, qui donne sa démission de sous-recorder de la 1ère Cour.

Respectueusement,
J. A. SHAKSPEARE, Maire.

La démission de W. B. Stansbury est acceptée.

Lecture d'un message spécial du maire relatif à la police :

Hôtel de Ville, 9 janvier 1889.

Au Conseil,

Je vous soumets ci-inclus le rapport du chef de police dans lequel sont détaillés les services de la police en 1888 et son état.

Le personnel du corps de police et sa conduite sont beaucoup meilleurs que par le passé ; la discipline en est excellente et l'œuvre accomplie tout ce que l'on pouvait attendre d'un corps aussi peu nombreux affecté à la garde d'une aussi grande surface de terrain.

Chacun sait que nous devrions augmenter le nombre des hommes et les mieux juger, mais on sait aussi que l'état financier de la ville nous met dans l'impossibilité de consacrer à cet important département la somme nécessaire.

J'appelle votre attention sur le fait que sur la somme allouée à la police les autres départements touchent $13,200 pour salaire des six officiers du Bureau de Santé et les 13 détachés dans les cours de recorders.

Je considère comme très raisonnable la demande du chef Hennessey relative à l'achat de deux nouveaux wagons de police, ce qui est le meilleur moyen et le moins coûteux de suppléer au nombre si inférieur des agents. J'espère que le Conseil adoptera les propositions du département de la question et trouvera moyen de voter des fonds sinon pour deux au moins pour un wagon de police et son attelage.

Respectueusement,
Jos. A. SHAKSPEARE, Maire.

Le message est référé au comité de police.

Lecture du veto du maire opposé à l'article du budget allouant $64,400 à la Compagnie des Eaux :

Nlle-Orléans, 9 janvier 1889.

Je retire mon approbation officielle à l'article du budget consacrant $64,400 au paiement de la Compagnie des Eaux, parce que je ne puis en conscience permettre ce paiement.

J'ai maintes fois répété au Conseil que la somme due à la Compagnie des Eaux est seulement l'équivalent de la somme de taxes payées par elle à la ville. J'approuverai le paiement de cette somme, le jugement de la Cour Suprême déclarant que telle est la valeur fixée par la compagnie elle-même pour la fourniture de l'eau à la ville de la Nouvelle-Orléans.

Respectueusement,
Jos. A. SHAKSPEARE, Maire.

M. Brittin, qui avait chaudement soutenu les intérêts de la compagnie des eaux, déclare qu'il regrette que le maire ait pris semblable décision. Il conteste le droit du maire d'apposer son veto à cet article du budget, celui-ci n'étant pas une simple ordonnance pour le paiement de tel ou tel contrat. Le veto annulant un article du budget dont annuler celui-ci tout entier, le budget étant présenté sous le titre d'ordonnance du budget.

M. Pragne n'admet pas que le Maire puisse à son gré choisir tel ou tel article du budget pour y apposer son veto. L'Art. 34 de la Charte dit que toutes les ordonnances adoptées par le Conseil seront soumises au Maire qui, dans l'espace de cinq jours, les renvoie au Conseil en soumettant par écrit ses objections à l'adoption. Pour les ordonnances relatives aux allocations on fixant les salaires, mais pour celles-là seulement, le Maire peut user de son droit de veto sur une de leurs parties.

Il condamne la conduite du Maire qui aurait dû se borner à un seul veto, le conseil assumant la responsabilité de sa persistance à adopter l'ordonnance.

En sus, M. Pragne appuie la motion de M. Brittin, qui est adoptée.

Le commissaire Leche informe le conseil de la nomination de Ang. L. H. Hady, comme surintendant des 16me et 17me wards, en remplacement de H. Fitzsimmons.

Le rapport du chef du département du feu du 7me district pour 1888 est lu et référé au comité d'éclairage et d'incendie.

Le rapport du chef de police est référé au comité de police.

Lecture d'une communication de la Chambre de Commerce, contenant une ordonnance pour le chemin de fer ceinture. Référé au comité des rues et débarcadères.

Le rapport du département de feu d'Alger est référé au comité d'éclairage.

Le comité d'ordre public accepte le cautionnement de John K. Renaud, secrétaire en chef du département des travaux publics. Approuvé.

Le comité de finances demande l'annulation de l'article : "$2500 pour frais d'élection," et propose de répartir cette somme entre le bureau du coroner et le fonds consacré aux levées du Gros district. Aucune décision n'est prise à ce sujet.

Le comité d'organisation approuve les nominations et promotions faites par le maire.

Geo. P. Haim (surnuméraire); opérateur.

Sergent Chris. Collin, capitaine. Caporal T. C. Aucoin, promu sergent. Homme de patrouille Steven Boyard, promu caporal.

Le rapport est approuvé.

Le comité des rues et débarcadères demande que la Carrollton R. R. Co., soit obligée de paver le milieu de ses voies, rue Baronne, avec des blocs de cyprès Wyckoff, les travaux devant être terminés au 1er mai. Adopté.

M. Brittin demande que les immeubles inhabités soient tenus fermés pour éviter les incendies. Voté.

Le comité de finances réclame une nouvelle demande d'offres pour la réparation de l'Hôtel de Ville. Voté.

Le comité des rues et débarcadères demande que la American White Lead Co. soit autorisée à placer un tuyau souterrain aboutissant au fleuve.

Le comité de finances demande que le contrat pour le curage du canal d'Orléans soit passé avec L. G. Lacoste. Voté.

Le comité d'éclairage amende le contrat de la Louisiana Electric Light Co. par 1889, en portant à 39 au lieu de 34 le nombre des lampes supplémentaires, lesquelles seront payées sur les déductions faites sur le contrat régulier. Voté.

M. Finlay demande que le maire soit autorisé à signer le contrat de pavage avec du gravier Rosetta, de la rue Dryades, en face des écoles Jefferson et Webster, la ville étant obligée de payer pour cette portion.

M. Hanneman propose d'autoriser le public à charrier la boue retirée du canal d'Orléans. M. Beck amende la motion en proposant de l'appliquer à tous les canaux. Voté.

Le comité d'éclairage propose de rapporter aux locataires des quais, qu'ils doivent à la ville le prix de 317 lampes non allumées pendant le mois de décembre. Voté.

M. Delavigne propose d'autoriser le maire à prendre des mesures immédiates pour l'ouverture de la rue Peters. Référé au comité des rues et débarcadères.

M. Hirsch propose d'ordonner aux locataires des quais de réparer la levée, entre les rues St. Louis et Douane. Voté.

Le comité de finances propose de signer un contrat avec la Lichtentag Patent Stone Company pour le pavage des trottoirs du côté ouest de la rue Milan, entre Baronne et St. Charles, avec du pavé en béton.

Le Conseil ajourne à mardi prochain, après avoir référé plusieurs ordonnances aux divers comités.

Cercle de la Réforme.—Le Cercle de la Réforme, No 100, rue St. Louis, ayant adopté dernièrement une nouvelle Constitution on, plutôt, une révision de l'ancienne, s'est réuni, hier soir, en assemblée générale pour procéder à l'élection de son bureau.

Voici les noms des élus :

Président, M. Mary.
1er vice-président, Dr. F. Fermento.
2me vice président, Dr. Hincks.
Trésorier, M. J. B. Abadie.
Secrétaire, O. Lallarre.
Administrateurs—MM. Bonchoux, G. Léaumont, A. Fernandez, B. Langé.

Ont été élus membres honoraires : MM. Mangé, Berger, Plain et Claverie.

M. L. Placide Canonge a été nommé vice-président honoraire du Cercle.

Il y a là d'excellents choix qui font présager un brillant avenir pour cette excellente société.

Autre mort subite.—Hier, à 1 heure de l'après-midi, un nommé Philippe Burnio, habitant rue Fulton, No 448, est mort subitement en déjeunant.

Trouvé.—Un paquet de billets de loterie pour le prochain tirage. S'adresser au Chef de Police.

Continental Mutual B. A.—Les membres de cette Association ont installé hier soir leurs officiers. Avant de quitter leur local, M. Jno. Masquere, secrétaire, a offert au nom de ses camarades, à M. J. Gast son portrait, qu'il a accepté en termes éloquents. Les membres ont ensuite paradé dans les rues et terminé la soirée par un souper qui a eu lieu au Tulane Hall.

Les officiers sont :

G. Gast, président.
C. G. Schulze, 1er vice-président.
C. Masquere, 2me vice-président.
Jno. Masquere, secrétaire aux archives.
Wm. Lacey, secrétaire aux finances.
J. E. Schulze, trésorier.
L. J. Vignes, gardien.
A. W. Stanley, grand marshal.
Jno. Dann, aide marshall.
Dr. W. Hincks, médecin.
J. J. McMahon, entrepreneur de pompes funèbres.

Paragraphes.—A la requête d'une nommée Lillie Brewer, qui l'accusait de voies de fait et bris de paix, Francis Garvin, un journalier âgé de 35 ans, a été arrêté mardi soir à 7 heures par l'agent Meredith au coin des rues Union et Dryades.

—Les inspecteurs locaux vont faire une enquête au sujet de l'incendie du steamboat Hanna.

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL

DE LA

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.

ACTIF.

Prêts et escomptes.....		$2,057,470 69
Bons des Etats-Unis, valeur au pair.....		50,000 00
Bons consolidés de la Louisiane et bons à prime, cours du marché.....		346 855 61
Actions et autres effets.....		13,450 00
Maison de banque et autres propriétés foncières.....		118,480 71
Trésor des Etats-Unis..	$2,250 00	
Change américain.	218,617 42	
Argent (comptant).	1,056,550 58	
Chèques pour la Clearing House..	445,845 15	
		1,718,263 15
Total.....		$4,304,520 15

PASSIF.

Capital-actions.....$500,000 00	
Fonds de surplus.. 150,000 00	
	650,000 00
Profits nets non divisés (sujets aux dividendes.....	57,018 23
Circulation.....	45,000 00
Dépôts à retirer contre chèques.	3,551,238 92
Balance due sur réduction du capital-actions.....	800 00
Dividendes non payés.....	466 00
	$4,304,520 15

A une réunion du Conseil de Direction, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIS, Caissier.

3jan—8f

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit :

[New-York, le 1er Août 1886.]

Au Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass.

Messieurs :—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants :

Ma carrière au collége, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servit à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes ; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphthérie chez les enfants, je l'ai vu être sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites, et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement,

C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

DEPECHES

TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Séparation.

Paris, 9 janvier—On s'attend sous peu à une séparation du prince de Rohan Chabot avec sa femme, une américaine, fille de M. Heyward, qui résidait avant à New York.

La princesse habite un hôtel et rend visite à sa mère journellement ou elle reçoit ses amis.

M. Gendstone refuse de discuter la question romaine.

Londres, 9 janvier—M. Gladstone a écrit de Naples à la *Pall Mall Gazette* une lettre, dans laquelle il revient sur son récent télégramme, conçu ainsi qu'il suit : "La version donnée par le *Tablet*, de ma lettre au marquis de Rico sur la situation du Pape, est infidèle."

"L'assertion suivant laquelle je demanderais un arbitrage international sur la question romaine, est incorrecte, dans les circonstances actuelles."

M. Gladstone dit, dans sa lettre, que le télégramme devrait lire au mot "incorrect". Le reste, "dans les circonstances actuelles", appartenait à la correspondance privée.

M. Stead, éditeur de la *Gazette*, déclare qu'il ne comprend pas ce que veut dire M. Gladstone.

M. Gladstone est décidé à ne pas discuter la question romaine. Cette décision cause un grand désappointement au Vatican.

Une bombe lancée dans le palais royal de Madrid.

Madrid, 8 jan.—On a tenté, hier, de faire sauter le Palais Royal. Personne n'a été blessé. Il y a eu seulement bon nombre de fenêtres brisées. Le pétard qui avait été lancé, a éclaté sur l'escalier du palais. Tout y a été mis en émoi ; les fenêtres du bâtiment de la Reine a été frappé de panique. Une première nouvelle de l'attentat, M. Sagasta est parti du Congrès en toute hâte et a été admis auprès de la Reine.

D'autres explosions avaient déjà eu lieu dans les rues et l'on y avait prêté peu d'attention ; les pétards étaient, d'ailleurs, grossièrement fabriqués.

Le gouverneur de Madrid a reçu, dimanche, une lettre anonyme, lui disant que les attentats continueraient. On attribue ces explosions à la vengeance ; elles seraient la conséquence des descentes de la police dans une maison de jeu, dont les habitués ont été arrêtés et l'argent, trouvé sur les tables, confisqué.

Le roi Milan.

Londres, 9 janvier—Le correspondant du journal *Chronicle* à Vienne écrit : "On dit que par l'intermédiaire de Russes influents, le roi Milan et l'ex-reine Natalie sont arrivés à un règlement amical, et qu'alors celle-ci ne continuera pas son procès."

Explosion.

Berlin, 9 janvier—La préfecture de police à Leghorn a été détruite en partie aujourd'hui par une explosion de dynamite.

Saisie opérée par des agents ottomans.

Constantinople, 9 janvier—Des agents ottomans ont saisi le chemin de fer Ismid, pour argent dû au gouvernement. Le grand vizir a répondu à cet effet aux représentations de l'ambassadeur anglais, qu'il avait envoyé des documents à Londres qui justifient l'action de la Porte.

La guerre civile à Hayti.

Port au Prince, Hayti, 30 décembre—La déposition de Légitime par les citoyens mécontents et par les troupes victorieuses d'Hypolite, paraît assurée à tous, à l'exception des partisans du général.

Il a incarcéré tous les citoyens respectables et influents qui faisaient mine de lui faire opposition.

Il y a eu plusieurs engagements dont les conséquences ont été la défaite des troupes de Légitime, leur retraite sur la capitale et la désertion d'une partie de ses troupes. L'armée d'Hypolite est retranchée à quelques milles de Port-au-Prince où elle se réorganise. Hypolite a été nommé Président provisoire.

Ce dernier va demander la convocation des députés, l'annulation de son élection provisoire et, comme il se trouve naturellement élu, le seul candidat, il sera élu légalement.

Légitime, pour conserver sa position, se livre à toutes sortes d'excès. Il emprisonne tout ce qui lui fait opposition. Le général Auguste est sous les verrous; on craint qu'il ne soit assassiné.

Le ministre français semble supporter Légitime ; il sera rappelé, dit-on, après l'entrée d'Hypolite à Port-au-Prince.

Le *Galena* et le *Fantic* sont dans le port.

Le *Haytian Republic* est toujours entre les mains de l'amiral Luce. On demande $350,000 d'indemnité pour sa détention.

Le gouvernement se déclare incapable de les payer ; mais il a fait de grandes dépenses dernièrement et a tout payé en or.

Légitime sera certainement déposé s'il ne paie pas l'indemnité. Il a lancé une proclamation contre l'intervention des Etats-Unis dans les affaires intérieures de la République et il en appelle à la presse d'Europe et d'Amérique.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, D. C., 9 janvier—Les amendements de la chambre au bill relatif au canal de Nicaragua ont été repoussés et les sénateurs Thurman, Edmunds et Morgan ont été alors nommés membres du comité de conférence.

Washington, 9 janvier.—Le bill de la Chambre pour venir en aide à la compagnie du Canal d'Albemarle et de Chesapeake, a été l'objet d'un rapport favorable et placé à l'ordre du jour.

A midi et demi, le Sénat a repris la délibération sur le bill du tarif; il s'agissait de l'amendement Vance, disant qu'aucun article inscrit sous la rubrique (lin, chanvre, jute), n'excéderait 50 pour cent *ad ralorem*. Rejeté par 25 voix contre 18.

M. Brown a voté avec les démocrates (affirmative à propos de l'article K (laine et lainage) qui a été mis de côté et l'on a passé à l'article L. (soie et soieries) au paragraphe 375 relatif aux velours et aux peluches, y compris les rubans, et demandé si ce paragraphe réglait le procès qui existait entre J. Wanamaker, de Philadelphie, et le gouvernement.

Wanamaker prétendait, a-t-il dit, que les rubans passaient sous une autre clause parmi les garnitures pour chapeaux, qui paient un droit moindre. Il avait vu, ce matin, que l'affaire avait été décidée en faveur de Wanamaker, et qu'il avait été fait appel à la Cour Suprême.

M. Lewis M. Mullen.

Washington, D. C., 9 janvier—M. Lewis M. Mullen, estimateur à New York, a été requis de donner sa démission, mais a refusé de le faire. Le Président a, par conséquent, donné l'ordre de le destituer.

Ouragan au Nord.

Chicago, 9 janvier—Aujourd'hui, à 9 heures du matin, a commencé à tomber une neige qui fondait à mesure qu'elle touchait la terre. A midi, le temps devint plus rigoureux. Le service des signaux annonce qu'aujourd'hui Chicago est le centre d'une région vaste où le baromètre est extrêmement bas.

Cette région a fait une ligne circulaire irrégulière. Elle va d'Omaha à New York, et, de la rive supérieure du Lac Supérieure à Knoxville, Tennessee. Ici, le baromètre marque vingt-huit, 90 pouces, la marque la plus basse qu'on ait vue. La température est de 2 degrés au-dessous du point de congélation et le vent n'a qu'une vélocité de 8 milles à l'heure. Il neige ou il pleut dans cette région où le baromètre est si bas ; ce qui entrave les communications électriques.

Le tout est accompagné d'un blizzard qui, suivant les indications des signaux, s'est développé dans le Nord-Ouest et traverse maintenant le Montana et le Dakota. On l'attend ici dans les vingt-quatre heures.

Cyclone.

Reading, Pa., 9 janvier—Un cyclone s'est abattu cette après-midi sur cette ville, causant des dommages considérables. Plus de 50 personnes ont été tuées.

Une filature de soie, où 250 jeunes filles travaillaient, a été démolie ; on était encore au travail lorsqu'a eu lieu la catastrophe. Il y a eu un grand nombre de personnes tuées et blessées.

A peu près à la même heure, il y a eu une explosion et un incendie dans le voisinage.

Huit individus ont été brûlés vifs.

Le cyclone d'hier à Reading.

Reading, Penn., 9 janvier.—La nuit dernière a été la plus affreuse que l'on ait vue à Reading. Il y a comme un voile funèbre qui s'étend sur toute la ville, à la suite du plus horrible désastre de notre territoire.

Des centaines de foyers sont en deuil ; nous avons éprouvé la plus terrible des calamités de la Pennsylvanie. Un cyclone venant du Nord de la côte cette après-midi, a tout enlevé sur son passage et fait un nombre effrayant de victimes.

On ne sait encore que vaguement le nombre des morts et des blessés. A 10 heures du soir on parlait d'au moins 60 personnes tuées sur le coup et 100 blessées. Voici cette horrible histoire : Il y avait eu une forte pluie, toute la matinée. Vers midi, elle cessa presqu'entièrement.

A 4 heures tout indiquait la fin de la pluie d'orage. Une demi-heure après, le soleil essayait de percer les nuages ; on apercevait l'arc-en-ciel dans les nuages de l'ouest. Tout cela faisait prévoir un brillant coucher de soleil.

Les nuages se dissipaient assez vite; cela dura une demi heure. La scène changea alors subitement et devint terrible. Les flocons qui flottaient sur les têtes, laissèrent passage à des nuages noirs qui annonçaient un ouragan.

Des nuages s'avançaient rapidement vers la ville et bientôt la plus affreuse obscurité l'enveloppa. Le vent sifflait, grondait et devenait terrible, broyant tout sur son passage. A l'ouest, l'ouragan faisait plus de bruit que le tonnerre.

La route suivie par le cyclone était étroite, mais l'effet fut terrible. Les personnes qui se trouvaient sur la liberté disent avoir vu tout autour une sorte de maelstrom qui enlevait tout avec lui, puis rejetait tout à droite et à gauche.

Dans la campagne, les maisons, les hangars, étaient dépouillés de leurs toitures, les bâtiments des fermes renversés, les récoltes arrachées de terre. Partout, la destruction. La largeur du tourbillon ne dépassait pas 200 pieds, et il est étonnant qu'il n'ait pas touché aux faubourgs. Il est venu de l'Ouest et a passé le long de